



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY

N° 2025 – 46 - T1

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Date de convocation du conseil d'administration : 21 novembre 2025

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 17

Présidente de séance : Madame Laure DESCHAMPS

Membres présents : Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Patricia GARCIA ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Jean Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Colette BONIN ; M. Christian GORISSE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Florence ASTI LAPPERIERE ; Mme Myriam RAFFARA ; M. Régis De MALLMANN ; M. Jean-Claude GAUD ; M. Pierre COTE.

Membre absent ayant donné pouvoir : M. Benoît SECHET donne pouvoir à M Vincent FRIDRICI.

Membres absents : Mme Evelyne LARASSE ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Sébastien MICHEL.

— — — — —

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET ANNEXE CENTRE LOUISE COUCHEROUX

La présente décision modificative a pour objet l'ajustement de la prévision de l'exercice 2025 du budget annexe Centre Louise Coucheroux.

Il convient de prévoir des dépenses et des recettes qui n'avaient pas pu être comptabilisées lors de l'élaboration budgétaire de 2025 en section de fonctionnement.

I. Section de Fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
Chapitres	Articles	Libellés	Montants	Chapitres	Articles	Libellés	Montants
011	60612	Énergie, Electricité	56 735,27 €				
012	6215	Personnel affecté à l'établissement	- 56 735,27 €				
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT			0,00 €	RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT			0,00 €
016	68112	Dotations aux amort des immobilisations incorporelles et corporelles	10 966,09 €	019	777	Quote-part des subventions d'investissement	10 966,09 €
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			10 966,09 €	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			10 966,09 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			10 966,09 €	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			10 966,09 €

Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20251127-CCAS_2025-46-T1-DE
Date de télétransmission : 08/12/2025
Date de réception préfecture : 08/12/2025

1- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fluides ont été largement supérieures à ce qui avait été prévus. Ainsi, le montant initialement alloué ne permet pas de couvrir à la fois les factures 2024 reçues en 2025 et l'achèvement du paiement des factures 2025. Nous devons donc prélever 56 735,27 € sur le chapitre 012 (charges de personnel).

Par ailleurs, afin de pouvoir régulariser les écritures d'ordre de 2024 et passer celles de 2025, il est nécessaire d'augmenter les crédits de l'article 68112, de manière à permettre le traitement des dernières immobilisations de l'année. À la suite de plusieurs achats d'investissement.

2- Les recettes de fonctionnement

Par ailleurs, afin de pouvoir régulariser les écritures d'ordre de 2024 et passer celles de 2025, il est nécessaire d'augmenter les crédits de l'article 777, de manière à permettre le traitement des dernières subventions de l'année.

— — — — —

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2025-24-T1 du 25 juin 2025 relative au vote de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses du centre Louise Coucheroux ;

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Approuve la décision modificative du budget annexe Louise Coucheroux, modifiant la section de fonctionnement**

Ainsi délibéré,
A Écully, le 27 NOV. 2025

Certifié exécutoire le - 8 DEC. 2025

Le Président
Pour le Président,
La Vice-Présidente du C.C.A.S



Laure DESCHAMPS

Le Président
Pour le Président,
La Vice-Présidente du C.C.A.S



Laure DESCHAMPS